

COURRIER DE ST. HYACINTHE

Jeudi, 4 Janvier, 1866.

1866.

La jeune fille n'était plus en état de répondre; elle venait de s'évanouir.
Une bonne secourut.
« Mademoiselle a sonné ?
— Nicette, appelle vite mes sœurs; Louise vient de se trouver mal.
— Sainte Vierge! ma pauvre demoiselle! s'écria Nicette, prête à pleurer à la vue de sa jeune maîtresse renversée sur une chaise.
Peu d'instants après, le baron et ses deux filles entraient dans la chambre de Lia et s'empressaient autour de Louise.
Quand la jeune fille recouvra ses sens, elle était dans son lit, entourait son père, ses sœurs et le médecin.
Celui-ci, vieil ami de la famille s'efforçait de cacher sous un front serein l'inquiétude que lui inspirait l'état de la jeune fille. Mais ayant réussi à éloigner tout le monde sous différents prétextes, il prit Lia en particulier.
— Mademoiselle, lui dit-il d'un ton triste, préparez votre oncle et vos cousines, car Louise est bien mal.
— Oh! Monsieur, n'y a-t-il donc plus d'espoir?
— Hélas! Mademoiselle, je n'en ai jamais eu. Depuis bien des années Louise a la poitrine atteinte.
— Oh! mon Dieu! mon Dieu! répéta la pauvre jeune fille en éclatant en sanglots.
Mlle de Penfort, le cœur brisé, et en essayant de dissimuler sa douleur, entra dans la chambre de Louise. Elle sommeillait mais au bruit que fit sa cousine en entrant, elle s'éveilla.
— C'est toi, chère Lia, dit-elle d'une voix faible.
— C'est moi, ma sœur.
— Lia, je suis bien aise de te voir seule.
— Chère Louise!
— Lia, je vais mourir...
La juive se détourna pour cacher ses larmes.
— Je vais mourir, continua la jeune malade, et j'ai compté sur toi pour me remplacer auprès de mon père et de mes sœurs. Me suis-je trompée, Lia ne veux-tu pas ?
— Louise, tu vivras.
Un doux sourire passa sur les lèvres de la jeune fille.
— Ma maladie ne pardonne pas, ma sœur. Ah! je mourrais heureuse si...
Elle s'interrompit, et regardant tendrement sa cousine :
— J'avais espéré te ramener au sein de notre église, ajouta-t-elle; et ce matin, en te voyant lire l'Imitation, j'ai eu que mon espoir était bien près de se réaliser. Chère Lia, ne veux-tu point que nous nous retrouvions au ciel ?
— Ma Louise, je voulais sur mon lit mourir à tous une surprise. Il est convenu entre M. le curé et moi que je serai baptisée à Noël.
Louise poussa un cri de joie.
— Oh! Lia, chère sœur, que tu me rends heureuse! merci, merci. Ecoute, j'ai encore une prière à te faire; envoie chercher notre vénérable pasteur, car je sens que ma vie s'éteint. Dieu ne veut pas que je sois témoin de ton bonheur; mais du haut du ciel, je prierai pour toi. Tu vois cette robe blanche ajoutée-telle en désignant la robe qu'elle venait de quitter, je te la donne; porte-la en souvenir de moi, porte-la au jour de ton baptême. Hélas! murmura-t-elle, j'avais bien dit que je la porterais; mais je ne l'ai portée qu'une fois!
Le lendemain soir, toute la famille était réunie dans la chambre de Louise. Les trois jeunes filles, agenouillées auprès du lit de leur sœur bien-aimée, pleuraient en silence.
Le baron soutenait la tête de sa fille, qui recevait la Sainte-Hostie des mains du meilleur ami de sa famille. Le médecin, retiré à l'écart, regardait tristement cette belle enfant de seize ans qui s'éteignait.
— Mon père, mes sœurs, consolez-vous dit Louise d'une voix mourante, notre séparation ne sera pas éternelle. Lia, ajouta-t-elle en se penchant vers sa cousine, souviens-toi de tes promesses; remplace-moi auprès de eux.
La jeune fille adressa de touchants adieux à chacun de ceux qui entouraient sa couche funèbre. Puis se tournant une dernière fois vers son père qui sanglotait à son chevet, elle ne dit que ces mots : « Au ciel » et expira.
La douleur du pauvre père aurait navré les plus indifférents. Il serrait sa fille dans ses bras et lui prodiguait les noms les plus tendres. Hélas! elle ne l'entendait plus; sa belle âme était aux cieux.
Le prêtre, oubliant son propre chagrin, prodigua ses consolations à cette famille désolée.
— Oh! s'écria M. de Penfort à travers un large sanglot, elle était trop pure pour demeurer sur la terre les anges nous l'enlèveront!...
Le jour de Noël, à dix heures du soir, tous les habitants de Belleville étaient réunis comme de coutume pour réciter la prière.
Au milieu de l'appartement était une belle jeune fille vêtue de blanc, tenant à la main un livre ouvert, et qui semblait attendre un ordre.
— Commence, ma Louise, duit une voix brisée par des sanglots mal contenus.
Cette jeune fille, c'était Lia de Penfort, baptisée le matin même de ce jour, sous le nom de la douce enfant qu'elle avait promis de remplacer.
Elle avait quitté ses vêtements de deuil pour revêtir la robe brodée par Louise, cette robe que la bonne jeune fille n'avait portée qu'une fois, et qu'elle avait abandonnée pour revêtir celle mille fois plus belle des vierges qui chantent éternellement les louanges du divin Agneau.
FIN.

est appelée à jouer dans nos destinées, nous aurions besoin d'un cadre plus vaste que celui d'un journal ordinaire.
Maintenant, comme la prospérité de nos localités environnantes, doit aussi être l'objet de nos plus constantes sollicitudes, nous pouvons dire que l'année mil huit cent soixante et six s'annonce pour elles, sous des auspices qui font naître les plus belles espérances.
Grâce à la constante énergie de nos hommes influents, nous sommes portés à croire qu'avant longtemps, St. Hyacinthe reprendra le rôle qui lui était d'abord assigné, et deviendra pour les populations environnantes, un centre d'industrie prospère; si on en juge par l'élan que l'esprit public semble y donner depuis quelques temps aux améliorations de tout genre. Nos ressources locales, espérons-le, nos magnifiques pouvoirs d'eau, sont sur le point de devenir l'objet d'une exploitation rémunératrice.
L'agriculture se perfectionne rapidement, au point que cette année, nous ne craignons pas de le dire, nos campagnes adjacentes ont produit incontestablement les plus abondantes moissons du pays.
Et pour comble de bonheur, si le succès peut couronner les entreprises de nos hommes influents, sous peu, comme nous en sommes informés, nous verrons s'élever en cette ville certaines manufactures, qui ne manqueront pas de donner la plus bienfaisante impulsion à l'accroissement de notre population et de notre commerce. Et c'est avec un sentiment de joie bien doux que nous ferons toujours tout en notre pouvoir pour animer autant que possible, ces courageux champions du progrès.
Sans donc nous dissimuler toute l'espérance de la tâche à laquelle nous sommes appelés à prendre part, nous venons offrir humblement au public le fruit de nos veilles, et d'un travail auquel la constance et l'énergie ne feront point défaut.
Approuvant de tout cœur les principes soutenus et défendus par notre prédécesseur, le programme du *Courrier* continuera d'être le même, et nos luttes seront celles d'un conservateur des lois sur les quelles nous croyons que repose pour l'avenir, l'existence de notre société, et particulièrement celle de la nationalité canadienne française.
Le Rédacteur du *Pays*, ayant apprécié par quelques commères de sa clique, que nous étions devenu Rédacteur de cette feuille, profite de cette occasion pour nous adresser quelques-unes de ses grossièretés.
Il va sans dire que nous méprisons trop cette manière d'en agir avec un confrère, pour en faire grand cas.
Cependant, comme il semble trancher un peu hardiment de nos opinions politiques; nous croyons devoir lui donner l'assurance que notre libéralisme a toujours eu pour limites la religion et le pouvoir établi. Et si nous avions pu croire un instant que la feuille que nous rédigeons, fût incompatible avec ces idées, nous n'aurions jamais accepté sa direction.
Si le *Pays* a voulu dire que nous avons appartenu au prétendu libéralisme qui se tripotait dans son atelier, alors il nous a calomniés. Car nous n'avons jamais eu que le plus profond mépris pour les principes subversifs et anti-religieux de cette feuille, et pour ceux qui les professent.
Après cela, M. Alphonse Lusignan ne devra pas être surpris si nous n'entendons pas beaucoup le sens de quelques-unes de ses expressions. Aurait-il la bonté de nous expliquer par exemple quelle différence il peut y avoir entre tourner casaque, et jeter casaque à terre ?
Nos lecteurs n'ont pas dû s'étonner que d'autres journaux rouges nous aient accueilli du même ton que le *Pays*. En fait de grossièreté, ces feuilles s'entendent toujours à l'unisson.
Entre autres indécences, le Rédacteur de l'*Ordre* dit "qu'il com prend trop les raisons personnelles" qui nous ont forcés à accepter la "situation que nous offre la rédaction du *Courrier*, pour nous en faire un "grand crime."
Ceux qui connaissent M. Letendre comme nous le connaissons, ceux qui savent sous quelles circonstances cet intéressant jeune homme est arrivé à la position qu'il occupe depuis deux ou trois mois, ont peut-être été surpris qu'une pareille phrase se soit échappée de sa plume.
Vient ensuite le *Journal de St. Hyacinthe*; quand il s'agit d'impolitesses, il a pourtant coutume d'être au moins un des premiers. Cette fois, il a voulu garder son rang, qui est d'être perpétuellement en queue. Nous devons lui tenir gré de sa déférence.
En parlant des Rédacteurs de cette feuille, "nul doute, dit ce spirituel "confrère, que le *Courrier* sous la "direction de ces deux Messieurs "d'une renommée incontestable, ne "se maintienne au même niveau que par le passé."

Nous aurions pourtant pu croire que M. Fontaine fut tout naturellement porté à juger la renommée comme chose généralement très contestable. Du moins c'est l'opinion que nous nous étions formée sur sa manière d'envisager les choses; quand nous l'avons vu retirer de Cour avec frais et dépens, comme trop litigieuse, une action qu'il lui-même avait minutieusement évaluée sa réputation détruite, à \$80 et 5 centins cours actuel.
"Nous n'avons rien à ajouter ni à "retrancher à l'appréciation de nos "confrères Montréalais, dit encore le *Journal*.
"Lecteurs qui vous y connaissez, n'est-ce pas bien le cas de dire que les sots trouvent toujours quelque chose de plus sot qu'eux qui les approuvent."
La Cathédrale de St. Hyacinthe pré sentait le premier jour de l'an un aspect joyeux et nouveau, causé par la présence de Sa Grandeur, qui depuis longtemps n'avait pu paraître à nos solennités religieuses; mais ce jour, par un effort de volonté, d'autant plus apprécié que nous connaissons la cause qui force Mgr. de St. Hyacinthe à s'abstenir de paraître au milieu de ses ouailles, Sa Grandeur a voulu, comme un bon père, se rendre à la cathédrale pour avoir l'occasion de faire descendre sur ses enfants les bénédictions célestes.
M. De Lacroix, curé d'office de la Cathédrale monia en chœur au temps de la bénédiction de la messe, et là, après avoir entretenu son auditoire attentif, des sentiments que doit évoquer en nous le passage d'une année à une autre, s'adressant à Mgr. dans un langage que tous les assistants auraient voulu pouvoir répéter à haute voix, il supplia Sa Grandeur de lever les mains vers le ciel pour en faire descendre sur ses ouailles, ces trésors de grâces et de bénédictions nécessaires à tout chrétien pour entreprendre le pèlerinage d'une nouvelle année.
Mgr. quitta alors son siège, et étant monté sur l'autel, adressa quelques mots aux fidèles. Nous ne rappellerons pas ces paroles touchantes; nous dirons seulement qu'elles étaient l'expression des sentiments du plus tendre des pères envers ses enfants.
La Bénédiction solennelle termina cette scène émouvante.
Mgr. put également recevoir après la messe.

MORT DE M. COFFIN.

On lit dans la *Minerve* du 2 Janvier:
Nous avons la douleur d'annoncer aujourd'hui la mort de M. Wm. C. H. Coffin, le plus ancien prêtre de ce district. M. Coffin était le type parfait de l'homme de bien, et jouissait d'une estime publique qui allait jusqu'à la vénération.
M. Coffin était né aux Trois-Rivières, en 1799, et par conséquent, n'était âgé que de 66 ans. Son père était anglais de naissance, mais sa mère appartenait à la famille distinguée des Tonnancour. Il fut élevé dans la religion catholique, bien que son père fut protestant. Son fils fut néanmoins le bonhomme de la voir mourir dans la religion catholique.
M. Wm. Coffin fit ses études au collège de Nicolet, et le droit d'abord à Québec, sous M. Pyke, alors Procureur Général, et ensuite, M. Pyke ayant été fait Juge, M. Coffin, vint continuer ses études à Montréal, sous Sir James Stuart.
Il fut admis à la profession d'avocat en 1820, et quelques années plus tard, fut élevé à la charge de prothonotaire pour le district des Trois-Rivières. Le 5 juillet 1844, il fut nommé prothonotaire de la cour supérieure et greffier de la cour de circuit pour le district de Montréal, conjointement avec MM. S. W. Monk, et J. A. Papineau. Il fut nommé de nouveau en avril 1865 conjointement avec MM. J. A. Papineau et John S. Honey.
M. Coffin était un modèle d'assiduité et n'a jamais inspiré d'autre sentiment que celui du respect le plus profond à ceux qui avaient des rapports avec lui. Il n'était pas seulement un excellent modèle à suivre, pour les employés publics, mais il était aussi un exemple inimitable de piété et de dévotion. On nous assure qu'il ne manquait jamais de visiter les églises tous les jours avant et après les heures du bureau. Il était membre des sociétés de St. Vincent de Paul, de la Propagation de la Foi, de la Congrégation des hommes de Marie Immaculée, établie à l'église St. Jacques, il y a trois ans.
Si la mémoire du juste doit demeurer en réputation, celle de M. Coffin ne se perdra jamais.
M. Coffin était père de Mme. Pierre Lamotte de cette ville.

COLONISATION.

M. l'Éditeur.

« Veuillez encore une fois prêter à un colon une petite place dans votre dévoué et intéressant journal. Vous n'attendez pas l'espèce de lui une discussion politique ou la description d'une fête, non le colon n'a guère le temps de s'occuper de politique et de poésie au moins dans ses écrits. Le seul sujet intéressant pour lui, c'est la colonisation. Il ne s'occupe aussi que très peu du style; mais il parle de conviction.
Le sujet dont je veux vous entretenir aujourd'hui m'a été fourni par une vente de sérif.
Parmi les nombreux et riches cultivateurs qui peuplent les bords du Richelieu, vivait il n'y a pas encore bien longtemps un jeune cultivateur qu'il est inutile de nommer. Son père, homme de moyens, lui avait donné pour héritage une fertile terre de deux arpents de large sur vingt huit arpents de profondeur. Pendant les premières années du mariage du jeune héritier l'abondance avait toujours régné dans sa maison. Cependant la cherté des terres du voisinage ne lui permettait pas de penser qu'avec ce qu'il pourrait mettre de côté chaque année, il viendrait à se former une somme assez considérable pour agrandir son lopin de terre. Ainsi donc sans penser plus loin, il vivait d'année en année, comme l'oiseau sur la branche, quoiqu'une famille déjà assez nombreuse aurait dû lui donner plus de souci pour son établissement. Il en était là, lorsqu'une année sa récolte manqua complètement, dépendant il fallait vivre. C'est pourquoi il prit la résolution de se tirer d'affaire par un emprunt. L'emprunt est donc fait, mais une hypothèque de deux cents piastres à quinze du cent par année loin de le tirer d'affaire comme il le prétendait, est au contraire pour lui le commencement de sa ruine. Quelques années plus tard différents besoins, — Une toilette pour mademoiselle, des voitures à la mode pour l'ainé des garçons, — forcent le pauvre père à un nouvel emprunt avant d'avoir payé un seul sou du capital du premier. Soixante piastres de rentes par année outre les rentes seigneuriales &c. &c. étaient bien trop pour lui. Aussi sa ruine presque complète n'était pas éloignée. Les rentes ne sont pas payées, les sommes augmentent, les créanciers sont effrayés, la terre est vendue. Souvent avant cette époque quinze cents piastres avaient été offertes à ce cultivateur pour sa propriété et elle était vendue pour mille piastres. Les dettes sont payées et il ne revient qu'une somme insignifiante au malheureux cultivateur.
N'est-ce pas là, M. l'Éditeur l'histoire de nombre de personnes de votre connaissance? N'est-ce pas là même, l'histoire de quelques uns de vous qui lisez ces lignes? N'y a-t-il pas quantité de cultivateurs qui empruntent de l'argent à des taux d'intérêt qu'ils sont absolument incapables de payer? Combien ne feraient-ils pas mieux de vendre leurs propriétés et de venir s'établir dans les townships, où avec quinze cent piastres et même moins une personne peut se mettre tout à fait à l'aise! En outre ils n'auraient pas à faire ici les dépenses que le luxe général dans les vieilles places leur obligent pour ainsi dire de faire pour leurs enfants. Leurs enfants même, n'en voyant pas de mieux qu'eux par ici, seront beaucoup plus satisfaits avec peu qu'avec ce qu'ils auraient pu leur donner leur pauvre père ailleurs. Vous tous donc malheureux cultivateurs qui comme vous me le rendez, dont on vient de parler empruntez l'argent à douze, quinze et vingt du cent, ne vous attendez pas à un meilleur sort. Car il est impossible pour un cultivateur de payer de tels taux d'intérêt avec le revenu de sa terre. Empressez-vous donc de vendre vos possessions et de venir vous mettre riche dans nos townships, avant d'être rendu à votre ruine complète. Ne soyez pas effrayés de venir vous enfoncer dans les bois, de grandes récompenses couronneront vos sacrifices et vos labeurs. On vous dit peut-être que les Townships ne sont que rochers, ne vous y méprenez pas; ceux qui tiennent de tels discours n'ont vu les townships que de profil. La nature il est vrai est accidentée mais c'est là une besogne et aussi un avantage pour la culture, car les cultivateurs n'ont pas à passer leur vie à creuser des décharges pour élever leur terrain. Certes il ne faut pas connaître la richesse du sol des comtés de Compton et de Wolfe en particulier pour dire que les townships ne sont que rochers et rochers.
Connaissant, messieurs les éditeurs, votre zèle et votre dévouement pour la colonisation, je n'hésite pas à vous adresser cette correspondance.

UN COLON.

South Ham 27 Déc. 1865.

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières* du 26 ult.
"Jeudi dernier, jour de la fête de St. Thomas patron de Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières une foule de prêtres se pressait autour de Sa Grandeur pour lui donner un nouveau témoignage de respect et de dévouement. La température était avec tant de vigueur ce jour là, rendait la traversée insupportable devant la ville éternellement tous les messieurs du clergé du Sud du pouvoir se rendre à la fête.
"Le clergé de tout le diocèse s'était entandu pour consacrer une agréable surprise à Monseigneur aussi après le dîner, Monseigneur fut conduit dans une des salles de l'évêché, et en ouvrant la porte, il se trouva face à face avec un magnifique tableau qui le représentait dans sa grandeur naturelle. Inutile de dire l'impression profonde que produisit un pareil spectacle sur le vénérable évêque.
La *Tribune* de New-York vient de publier une sage correspondance sur la question du Mexique. En voici quelques extraits :
« Pourquoi chercher des complications extérieures? N'avons nous pas assez de la guerre pour cette génération? Y a-t-il quelque nécessité de chercher, qu'elle à la France? Avons nous sujet de parler de la doctrine Monroe? Nos journaux et nos orateurs n'ont-ils pas bien d'autres questions à traiter?...
Avons nous oublié qu'il existe une doctrine de Washington concernant nos relations avec les puissances étrangères, tout aussi bien qu'une doctrine de Monroe, et ne nous souvenons nous plus que les derniers conseils de Washington à la nation avaient pour but de la mettre en garde contre tout démêlé à l'étranger, et contre la manie de la propagande républicaine ?
« La civilisation mexicaine dans ce qu'elle a de mieux y compris son républicanisme, est-elle faite pour que nous gaspillions en sa faveur notre sang et notre argent? Donnée-elle en réalité la moindre idée du self-government? Nous embarquons nous dans une croisade à la Don Quichotte pour acheter une république de ce genre? Laissons donc aller les choses. Telle était l'opinion de feu Thomas Corwin, notre ministre au Mexique, quand il s'exprimait librement sur le passé le présent et l'avenir de ce malheureux pays. Que notre mot d'ordre soit donc : pas de guerre.
On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 27 décembre.
Le conflit féodal est entré dans une nouvelle phase. Après les protestations respectives des deux camps rivaux contre l'exercice du pouvoir exécutif par l'un d'eux, sont venues les récriminations, puis les accusations personnelles, et comme tout les choses l'épopée féodale menace de se dénouer devant les tribunaux. En effet, s'il faut en croire l'*Express*, un certain nombre d'Irlandais naturalisés, qui ont été dupes des savantes combinaisons stratégiques des héros féodaux contre leur bourse; signent en ce moment une pétition au grand jury pour réclamer la mise en accusation, du président du sénat et du cabinet de la so-called république irlandaise. Au nombre des raisons qu'ils invoquent à l'appui de leur demande sont les suivantes :
« Emission de bons d'une république qui n'a pas et n'a jamais eu d'existence.
« Gaspiillage des sommes ainsi réalisées en dépenses folles et extravagantes en dîners succulents et en location de résidences somptueuses, lorsque beaucoup de ceux qui ont souscrit à l'emprunt prétendaient être obligés de vivre sous une maigre pitance.
« Conscription armée avec l'intention d'envahir un Etat voisin et de faire la guerre à un peuple avec lequel le pays est en paix.
« Formation de partis, de clans et de sections qui constituent un danger permanent pour l'ordre et la sécurité publiques dans cette municipalité, etc. »
Le Jubilé est commencé en cette ville depuis le 25 décembre, à la messe de minuit. Messire Desaulniers, du Collège de St. Hyacinthe, est le prédicateur de la circonstance. L'intitulé de faire l'éloge du célèbre orateur. Ses capacités oratoires, et celles de philosophe chrétien, sont assez connues (on se souvient que Messire Desaulniers, a fait les délices des habitants du cabinet de lecture à Montréal dans les conférences philosophiques qu'il a données en cette ville) pour qu'il soit inutile de nous étendre sur ce sujet. Les Quarante Heures qui commencent demain sont la continuation des exercices du Jubilé. Le public catholique de la paroisse de St. Jean assiste en foule à ces exercices religieux. Nous sommes heureux d'apprendre que plusieurs centaines de personnes se sont approchées des sacrements et qu'un nombre considérable de catholiques se proposent encore d'accomplir leurs devoirs du Jubilé. La nouvelle Eglise est littéralement remplie d'auditeurs qui viennent pour entendre le célèbre prédicateur. (*Franc-Canadien* du 18 ult.)
BÉNÉDICTION DE LA NOUVELLE EGLISE DE ST. JEAN.—Le temple catholique érigé tout nouvellement à St. Jean, en remplacement de la vieille Eglise dont l'exiguïté ne pouvait plus suffire à la grandeur de notre population, a été béni dimanche dernier par le Rev. M. Resther, curé d'Iberville. Le Rev. M. Desaulniers, venu de St. Hyacinthe pour prêcher le jubilé, fit le sermon de circonstance. M. R. Jasmin, ancien vicaire de St. Jean, célébra la Ste. messe. Une foule pieuse et recueillie assistait à cette touchante cérémonie—(*Franc-Canadien*).

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur.

Rien n'était plus propre à faire valoir votre aptitude au poste difficile que vous occupez que les brutales injures à vous lancées par trois fufarons de la démagogie. Les trois matamores, je les connais. Soyez sûr, ils n'ont pas été bercés sur les genoux d'une duchesse. Leur langage vous le dit assez. Ne soyez pas offensé de leurs déloyales attaques.
Quand on est de force à ne respecter ni la société, ni l'Eglise, on peut avoir le front de s'emparer d'un nom, encore protégé par les aménités de la vie privée, pour essayer de la flétrir de paroles venimeuses.
Vous avez un moyen de vous noblement venger de ces impudents, c'est de faire

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières* du 26 ult.
"Jeudi dernier, jour de la fête de St. Thomas patron de Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières une foule de prêtres se pressait autour de Sa Grandeur pour lui donner un nouveau témoignage de respect et de dévouement. La température était avec tant de vigueur ce jour là, rendait la traversée insupportable devant la ville éternellement tous les messieurs du clergé du Sud du pouvoir se rendre à la fête.
"Le clergé de tout le diocèse s'était entandu pour consacrer une agréable surprise à Monseigneur aussi après le dîner, Monseigneur fut conduit dans une des salles de l'évêché, et en ouvrant la porte, il se trouva face à face avec un magnifique tableau qui le représentait dans sa grandeur naturelle. Inutile de dire l'impression profonde que produisit un pareil spectacle sur le vénérable évêque.

BUREAU d'ÉCHANGE
MM. CORCORAN & ST. JACQUES
ont l'honneur d'informer le pu-

que qu'ils viennent d'ouvrir un BUREAU D'ECHANGE en cette cité, dans le magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, Ecr., et qu'à l'avenir ils échangeront et achèteront les billets des Banques Canadiennes et Américaines, &c.

et feront aussi l'échange de l'Or
et de l'Argent avec autant d'a-
vantage qu'on pourra le désirer.
St. Hyacinthe, 16 décembre, 1865.

Courses au Trot
AU VILLAGE DE BELŒIL

Des Courses au Trot auront lieu sur la Glace vis-à-vis les Villages de BELCEIL ET ST. HILAIRE.

Trois Bourses pour le premier Jour, et Quatre Bourses pour le second Jour.

Pour plus de détail voir les Programmes.

FONDERIE

LE

ST. CESAIRE.
BENOIT, FRECHETTE & PHANEUF
Ont l'honneur d'informer le public de St. Césaire
et des environs qu'ils tiennent dans ce village
une FONDRIE où l'on peut trouver tous les
articles de fonte en général, tels que :
Poêles doubles,
Chaudières,
Canards,

Boîtes de Roues,
Pentures de granges et


CHARRUES.
—Et de plus :—
Toutes les machines nécessaires pour les
Moulins à Scie et à Farine, &c. &c.

—AUSSI :—
Ils auront toujours en main les meilleurs
MOULINS A BATTRE
à système perfectionné.—et aussi tout ce qui est

nécessaire pour leur réparation. Aussi :

CRIBLES DE GRANGES

Des mieux finis.

—De plus :—

Ils tournent le ROUS, le REP, etc., et le paille

sent. Le tout cependant aux
Conditions les plus modérées
et les plus avantageuses
possibles
 pour le public qui est spécialement invité à visi-
 ter leur établissement

Avant d'aller ailleurs !
 St. Césaire, 18 décembre 1865.



CADREUX
POUR LES
FÊTES

L'assortiment le plus varié et le
MEILLEUR MARCHÉ
 DE TOUT
ST. HYACINTHE.
 A LA LIBRAIRIE DE
M. A. KEROACK,
RUE CASCADES,
 ANCIENNE MAISON DE M. N. CHAPUT.

Bijouterie et Imagerie religieuse ;
Articles de Fantaisie ; Jouets d'enfants
depuis 1 sou à une mastre : Albums

Statues; Porcelaines; Livres de dé-
votion et autres reliés avec luxe; Car-
tes à jouer; Porte-Monnaie, et une
foule d'articles de TOUT PRIX, con-
venable pour

C A D E A U X .
15 déc. 1865.

NOUVEAU MAGASIN

Vins de toute Espèce.
No. 291,—RUE ST. PAUL,—No. 291,
VIS-A-VIS LA MAISON
F. & J. LECLAIRE.

 Le sousigne à le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis qu'il vient d'ouvrir un **Magasin**, où il fera le commerce exclusif de Vins, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE, Vins Français, &c.

Membres du Clergé sur un assortiment de Vins
de Messe dont il pourra disposer à très Bon
Marché.

P. A. MERCIER.

19 Mai—

FETES 1866

NOUVEAU MAGASIN

COIN DES RUES

CASCADES, BOURDAGES

VIS-A-VIS LE

Moulin à Farine,

LE

Pont Neuf,

LES

Moulins à Carder

et à Foulter,

ET LES DEUX

FONDERIES.

DRAPS, INDIEN-

NES, COTON,

SOIE, FLANEL

LES &c.

VINS, LIQUEURS,

WHISKY,

BRANDY.



COIN DES RUES

CASCADES, BOURDAGES

VIS-A-VIS LE

Moulin à Farine,

LE

Pont Neuf,

LES

Moulins à Carder

et à Foulter,

ET LES DEUX

FONDERIES.

FER, PEINTURES

SCIES VITRES,

MASTIC, CLOU,

BOTTES, CHIRS,

SOULIERS, HAR-

NAIS, CHAUS-

SURES, &c.,

MARCHANDISES SECHES,
EPICERIES, FERRONNERIES, VINS, LIQUEURS, QUIN-
CAILLERIE, CHAUSSURES, CUIR, &c., &c.

M. VICTOR COTE,

A l'honneur de prévenir ses nombreux amis et le public qu'il vient d'ouvrir un Nouveau Magasin au coin des rues Cascades et Bourdages, où il tiendra constamment un assortiment considérable et varié de Draps, Flanelles, Indiennes, Coton, Soie, Rubans, Dentelles, Thés, Cafés, Sucres, Melasse, Poisson, Vins, Brandy, Whisky, Liqueurs de toutes sortes pour les Fêtes, Fer de toutes sortes et de toutes dimensions, Scies, Vitres, Mastic, Clou, Peinture, Peaux de Buffles, Bottes, Souliers, Chaussures de toutes grandeurs, forme et prix, Cuir, Harnais, et une grande variété d'autres articles trop long à énumérer.

La longue expérience et l'urbanité des commis sont une garantie que le public trouvera toute la ponctualité et l'exactitude désirables dans un Magasin Général.

M. V. Côté a toujours en main, à son magasin, Place du Marché, comme par le passé, Marchandises Sèches, Chaussures, Cuir, Harnais, etc., etc., etc.

PRIX MODERES ET CONDITIONS LIBERALES.

Venez voir; et vous serez satisfaits.

St. Hyacinthe, 15 Decembre 1865.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Impériale,

CONTRE LE FEU.

ÉTABLIE EN 1803.

BUREAU EN CHEF:

AGENCE POUR LE CANADA:

1 Rue Old Broad et 16 Pall Mall,

64 1/2 et 65 Rue St. François-Xavier.

LONDRE.

MONTREAL.

CAPITAL. OUSCRIT ET PLACE.---UN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING.

Un des caractères de cette Compagnie, c'est le règlement prompt et libéral de toutes les PERTES encourues. Le montant des pertes payées est de \$13,500,000. Le REVENU présent, à part l'intérêt, sur propriété foncière, est de £240,000 sterling.

Les Pertes en Canada sont réglées sans référence au Bureau de Londres.

W. H. RINTOUL,

Agent-Général pour le Canada,
MONTREAL, No. 66, Rue St. François-Xavier.

On prend des Assurances sur toute espèce de propriétés, à un taux aussi modéré que ceux des autres Bureaux de première classe.

CHARLES NELSON,
Agent pour St. Hyacinthe.

2 janvier, 1865.

ASSURANCE SUR LA VIE.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE PROVINCIALE ECOSSAISE.

(ÉTABLIE EN 1825.)

Capital. - £1,000,000 Sterling.

PLACE EN CANADA, - \$500,000.

CANADA.

Bureau Principal, - Place d'Armes, Montreal.

A. DAVIDSON PARKER, SECRÉTAIRE.

E. SOUSSIGNE, ayant été nommé Agent pour la Compagnie ci-dessus nommée est prêt à recevoir des applications pour Assurance.

Des Prospectus, blancs pour applications, et toutes informations seront données à son Bureau.

CHARLES NELSON, AGENT.

M. TURCOT, M. D., CONSEIL MEDICAL.

AVIS SPECIAL

Les Directeurs désirent informer que les Livres de la Compagnie sont fermés pour la présente année, le 31 Janvier courant. Les personnes qui se proposent de s'assurer sont invitées à filer leurs applications à ou avant cette date, dans le but de se procurer les avantages du bonus additionnel pour l'année, sur ceux qui entrèrent après cette date.

C. N. Agent.

12 Décembre 1864.

AVIS IMPORTANT

M. JOS. FITCHETT,

Informes respectueusement le public de

ST. HYACINTHE,

et des environs qu'il vient d'ouvrir un établissement, à l'extrémité de la Rue

St. JOSEPH,

COMPRENANT:

UN MOULIN A FARINE,

— DE PLUS: —

UN MOULIN A CARDER ET A FOULER,

UNE BOUTIQUE

où les ouvriers pourront faire

Blanchir, Scier, Tourner leur Bois

Tout ouvrage exécuté promptement et avec soin

St. Hyacinthe 7 décembre 1865.

Nouveau Magasin

DE

MODES

ET DE

MARCHANDISES SECHES.

Coin des rues St. Simon et Cascades,

Places du Marché,

ST. HYACINTHE.

M. J. E. PERRAULT

annonce à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Marchandises Sèches

des mieux assortis.

Les prix sont des plus modérés.

MADAME PERRAULT

pourra toujours offrir aux dames les derniers patrons pour

Attaqueurs, Robes, Chapeaux.

L'assortiment de

Plumes, Fleurs, Rubans, &c.,

sera des plus complets, plus variés et de

MEILLEUR COUT!

14 décembre 1865.

EPICERIES GROCERIES, VINS, LIQUEURS

Theophile Langelier,

Rue Cascades, - Près du Moulin - St. Hyacinthe

M. T. LANGELIER, à l'honneur d'annoncer à

ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir un

Nouveau Magasin d'Épicerie, Provision,

Vins, Liqueurs, Parfumerie, &c., dans sa demeure

Rue Cascades, près du Moulin et des Manufactures.

Composant: Café, Lard, Bœuf, Porc,

Beurre, Sucre, Riz, Haricots, Lentilles, Maïs,

Choux, Pommes de terre, Carottes, Oignons,

Choux-fleurs, Pastilles à Vapeur, et

la Tourte, Etc., Etc., &c.

M. L. se propose d'acquiescer à l'infirmité d'une

part du patronage du public de St. Hyacinthe et

des personnes en voisinage, en leur offrant

des marchandises généralement aux personnes qui

voudront bien l'honorer.

May 1865.

INVASION DES FENIENS!!

UN usage se dessine à notre horizon, plein de

menaces pour la tranquillité du pays.

Mais les habitants de St. Hyacinthe ne savent

pas jusqu'à quel point ils auront pour le moment

à se fâcher du mouvement fénien.

M. DOHERTY redoutant une invasion immé-

diante s'est décidé à disposer de son stock considé-

nable et bien choisi de

marchandises sèches,

de **BOTTES, SOULIERS, &c.**, à un prix aussi

bas qu'il ne s'en est jamais vu auparavant.

Il était d'abord déterminé à le vendre par en-

cas, mais la grande quantité de ses chandises le

mettent en état de le vendre aussi vite par vente

privée.

Que les habitants de St. Hyacinthe et des en-

vironnements sachent donc que tant que les FENIENS

nous menaceront d'invasion, M. DOHERTY dis-

posera de ses marchandises aux

plus bas prix

qu'il n'ait jamais existé. Comme les orangistes

sont les seuls **LOTAUX SUJETS (??)** en Ca-

nada et que nous n'en avons pas parmi nous, M.

DOHERTY juge ses craintes bien fondées; c'est

ce qui l'a décidé à faire cette annonce.

St. Hyacinthe, 9 novembre 1865.

AVIS PUBLIC est par les présentes

donté que **MONSIEUR CHARLES LAROCHE**

a été nommé Secrétaire-Trésorier du Conseil

Municipal de la paroisse de St. Théodore d'Acton

en remplacement de M. Fontaine. Toute com-

munication concernant le dit conseil devra être

adressée à M. CHARLES LAROCHE, à St. Théo-

dore d'Acton.

23 novembre 1865.

ISIDORE HERIBEL,

MEUBLIER.

RUE ST. ANTOINE. — (PRÈS DU MARCHÉ.)

M. HERIBEL, tout en remerciant les personnes qui

ont bien voulu l'encourager jusqu'à ce jour, prend

la liberté de solliciter de nouveau leur encou-

agement, et leur annonce qu'il vient d'augmenter

considérablement sa Boutique, il leur offrira comme

par le passé, à confectionner toutes espèces de

MEUBLES, tels que Couchettes, Commodes,

Sophas, Tables, Chaises, &c., et autres

meubles dont on aurait besoin, de tous

les p. 314, sous le plus court délai, avec les meil-

leurs matériaux, et au meilleur marché possible.

M. Heribel se charge aussi de toutes réparations

qu'il exécutera au délai.

St. Hyacinthe, 1 Septembre 1865.

GRANDE NOUVELLE!

REDUCTION DES PRIX!!

CHEZ

Charles

Nelson.

ENSEIGNE

Vis-à-vis le Marché,

ST. HYACINTHE.

FERRONNERIES,

DE TOUTES ESPEES.

ATTENTION VOITURIERS!!!

Les Voituriers trouveront un assortiment

les plus complets pour Voitures.

ATTENTION FORGERONS!

FER! FER!! FER!!!

FER EN BARRES ASSORTIES.

FEUILLARD Vergette.

CASTEL et ACIER à Ressort.

Première qualité de Spaer et Jackson

CLOUS A CHEVAL Anglais et Améric.

ENCLUMES, ETAUX DRILL, etc.

CHARBON! CHARBON!! CHARBON!!!

FOURNITURES de Maison de Premier

choix et qualité.

EPICERIES

DE PREMIERE QUALITE.

Thé de toutes qualités, ainsi qu'un assorti-

ment des plus complets d'épicerie.

Tout ordre sollicité et exécuté

avec soin

CHARLES NELSON.

FONDERIE YAMASKA.

LECLERE & NELSON

PRES DU MOULIN.

ST. HYACINTHE

Toute description d'effets en Fer, exécuté avec

soin et ponctualité, avec les meilleurs

matériaux et par des ouvriers de

Première Classe.

POELES DOUBLES

De deux pieds et demi et trois pieds,

Patron du célèbre Poêle

"LE CANADIEN."

Qui a déjà une si grande renommée et que l'on

vendra

GARANTIE.

Couchettes en Fer,

Sofa pour Jardins en Fer,

Peintures de Grange,

Boîtes de Roues,

Roues de Moulins,

Cribles,

Charrues de tous Patrons, etc., etc.

CHAUDRONS

De toutes Espèces et Grandeurs.

Le Public trouvera à la FONDERIE YAMASKA

tout ce qu'il y a d'ordinaire dans un

établissement de

PREMIERE CLASSE

on ditions très Faciles.

LECLERC & NELSON.

P. E. LECHE, FILS.

CHARLES NELSON.

St. Hyacinthe juillet, 1865.

DESTRUCTION DES VERS

Qui soit encore à l'œuvre.

Essayez-les et soyez convaincus.

DEMANDER LES "PASTILLES A VERS VEG."

TABLES DE DEVINS, et ne vous en laissez pas

ligner par l'effet d'une autre préparation.

Ces PASTILLES sont purement végétales.

Elles sont